

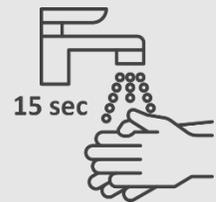
Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

Auto-isolement : Guide à l'intention des fournisseurs de soins, des membres du ménage et des contacts étroits

Si vous vous fournissez des soins à une personne atteinte du virus ou vivez avec elle, vous êtes considéré comme un « contact étroit ». Votre bureau de santé publique local vous donnera des directives particulières sur la façon de surveiller votre propre santé, ce que vous devrez faire si vous commencez à vous sentir malade et la façon de communiquer avec le bureau. Assurez-vous de dire aux fournisseurs de soins de santé que vous êtes un contact étroit d'une personne atteinte de COVID-19.

Lavez-vous souvent les mains

- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon après chaque contact avec la personne infectée.
- Vous pouvez aussi utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool.



Portez un masque, des gants et une protection oculaire

- Portez un masque et des gants lorsque vous êtes en contact avec la salive ou d'autres liquides organiques de la personne (p. ex, sang, sueur, salive, vomissures, urine et excréments).
- Les lunettes de travail, les lunettes de sécurité et les écrans faciaux sont des exemples de protection oculaire.



Jetez les gants et le masque après usage

- Enlevez les gants et le masque immédiatement après avoir fourni des soins et jetez-les dans une poubelle munie d'un sac en plastique.
- Enlevez d'abord vos gants et lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon avant de retirer votre masque.
- La plupart des écrans faciaux et des lunettes de sécurité sont réutilisables et peuvent être nettoyés avec un détergent à vaisselle et de l'eau ou une lingette désinfectante après usage.
- Lavez-vous les mains encore une fois avec de l'eau et du savon avant de toucher votre visage ou de faire autre chose.



Limitez le nombre de visiteurs à votre domicile

- Recevez uniquement les visiteurs que vous devez voir et faites en sorte que les visites soient brèves.
- Tenez les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques, comme le diabète, les problèmes pulmonaires et une déficience immunitaire, à l'écart de la personne infectée.



Évitez de partager des articles de maisons

- Ne partagez pas la vaisselle, les verres, les tasses, les ustensiles, les serviettes, les draps ou tout autre article avec la personne faisant l'objet d'une enquête.
- Après leur utilisation, ces articles doivent être lavés à l'eau chaude avec du savon ou du détergent. Aucun savon spécial n'est nécessaire.
- Le lave-vaisselle et le lave-linge peuvent être utilisés.
- Ne pas partager de cigarettes.



Nettoyez

- Nettoyez votre domicile avec des produits d'entretien ménager ordinaires.
- Nettoyez les objets touchés souvent, comme les toilettes, les poignées de robinet d'évier, les poignées de porte et les tables de chevet.



Lavez soigneusement le linge

- Il n'est pas nécessaire de séparer les articles à laver, mais vous devriez porter des gants pour les manipuler.
- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon immédiatement après avoir enlevé vos gants.



Soyez prudent en manipulant les déchets

- Tous les déchets peuvent être déposés dans les poubelles ordinaires.
- Lorsque vous videz les poubelles, évitez de toucher aux papiers-mouchoirs utilisés. Le fait de placer un sac en plastique dans la poubelle rend l'élimination des déchets plus facile et plus sûre.
- Après avoir vidé les poubelles, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.



Pour en savoir plus sur le virus

Le COVID-19 est un nouveau virus. Il se propage par les gouttelettes respiratoires d'une personne infectée à d'autres personnes avec lesquelles elle a des contacts étroits, comme les personnes qui vivent ensemble ou qui fournissent des soins. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements à jour sur le nCoV-2019 dans le site Web du ministère de la Santé de l'Ontario : ontario.ca/coronavirus.

Pour en savoir davantage, communiquer avec : _____

L'information fournie dans le présent document est à jour en date du 31 juillet 2020.